

## La nuit de l'antimatière

### Concours de nouvelles et bandes dessinées

#### Introduction

Le 1 avril 2019, la Société Française de Physique et le CNRS proposeront une soirée en multiplex sur une dizaine de sites en France dont le thème principal sera l'antimatière. À ce titre, un concours est ouvert portant sur l'écriture d'une nouvelle ou BD ayant pour sujet l'antimatière. Les détails de l'opération ainsi que le présent règlement se trouvent sur le site [www.nuit-de-l-antimatiere.fr](http://www.nuit-de-l-antimatiere.fr)

#### **Règlement :**

**Thème :** l'antimatière.

Le thème pourra être traité à travers un ou plusieurs aspects : techniques, scientifiques, littéraires, médiatiques et futuristes. Si l'œuvre intègre des éléments scientifiques (ce qui n'est pas une obligation), ceux-ci ne devront pas être en contradiction avec les connaissances actuelles, ce qui n'exclut pas pour autant des éléments d'anticipation.

Le texte des nouvelles ne doit pas dépasser 12 000 signes (espaces et signes de ponctuation compris). Il doit être déposé sous la forme d'un seul fichier au format PDF sur le site internet du concours.

La bande dessinée consiste en deux planches maximum, de format 24\*32 cm (vertical ou horizontal), dessinée en recto uniquement. Elle devra être scannée avec une haute résolution pour être déposée sous la forme d'un seul fichier au format PDF sur le site internet du concours. Les lauréats devront fournir les originaux.

#### **Présentation**

Le texte doit être écrit en police time new roman, interligne 2. Le titre de la nouvelle doit être différent de l'énoncé du sujet et doit être systématiquement rappelé en pied de page. Les pages doivent être numérotées.

Les planches de bande dessinée seront de taille 24\*32 cm et découpées en cases selon l'envie de l'auteur. Le texte peut être écrit à la main mais doit rester lisible. Le titre de la bande-dessinée doit être différent de l'énoncé du sujet et doit être systématiquement rappelé en pied de planche. Les planches doivent être numérotées.

Afin de préserver l'anonymat, aucune mention d'auteur, aucun signe distinctif ne devra apparaître.

La date limite pour le dépôt est le **28 février 2019 à minuit.**

## Article 1 :

La Société Française de Physique, 33 rue Croulebarbe, 75013 Paris, et le Centre National de la Recherche Scientifique, 3 rue Michel Ange, 7016 Paris, organisent conjointement un concours de nouvelles et de bande dessinée gratuit, sans obligation d'achat, ouvert aux candidats d'expression française.

## Article 2 :

Le concours est ouvert à deux catégories :

- catégorie « élèves et classes du secondaires »

Les candidats peuvent être une classe entière, un groupe d'élèves ou un élève. Toutefois les organisateurs recommandent que ces groupes n'excèdent pas huit élèves. Ils seront encadrés par leurs professeurs. Une classe peut envoyer plusieurs nouvelles ou planches de bande dessinée du moment qu'un élève ne participe à la rédaction que d'une et une seule nouvelle ou bande dessinée.

- catégorie « tout public »

Tous les candidats n'appartenant pas à la catégorie ci-dessus, y compris les élèves souhaitant concourir librement.

Les candidats ne peuvent concourir que dans une seule catégorie et ne peuvent envoyer qu'une proposition (nouvelle ou bande dessinée).

## Article 3 :

Le jury est composé d'organiseurs et de personnalités du monde scientifique, médiatique, littéraire et de la bande dessinée.

## Article 4 :

Ne sont pas autorisés à concourir :

- les membres du jury et leur famille
- les auteurs d'un livre de fiction déjà publié sauf à compte d'auteur

## Article 5 :

Les nouvelles et les bandes dessinées doivent être inédites. Elles doivent être libres de droit jusqu'à la délibération et le rester pour les œuvres lauréates. La Société Française de Physique et ses partenaires se réservent le droit d'exploiter à des fins non commerciales (notamment sur leurs sites Internet) les œuvres lauréates du concours et ce, sans restriction ou demande de participation financière. Cette autorisation est accordée pour la durée des droits de propriété intellectuelle des participants pour utilisation sur les sites Internet.

La Société Française de Physique et ses partenaires se réservent le droit d'exploiter à des fins non commerciales (notamment sur leurs sites Internet) les œuvres non lauréates du concours sauf demande expresse écrite des auteurs, et ce, sans demande de participation financière.

## Article 6 :

L'inscription sur le site [www.nuit-de-l-antimatiere.fr](http://www.nuit-de-l-antimatiere.fr) est obligatoire (attention à l'accent sur matière). La date limite d'inscription est fixée au 11 janvier 2019 à 18h00.

La date limite pour les dépôts des œuvres (à la même adresse) est le 28 février 2019 à minuit.

## Article 7 :

Les nouvelles seront évaluées sur leur qualité littéraire, les planches de bandes dessinées sur leur graphisme et leur texte. La conformité au sujet imposé et au genre narratif (nouvelle ou bande-dessinée) sera évaluée. Tous les styles littéraires et toutes les techniques de dessin (sauf banque d'images) sont permis.

Les décisions du jury sont souveraines. La publication des résultats se fera sur le site internet du concours.

## Article 8 : les prix

La participation au jeu, dans les conditions du présent règlement, offre la possibilité de gagner des prix, notamment un voyage pour visiter le Décélérateur d'Antimatière du CERN, la participation à des ateliers d'écriture ou de dessin, la publication dans un recueil, des rencontres avec des scientifiques, des cadeaux de nos partenaires.

## Article 9 :

Seuls les lauréats seront avertis individuellement des résultats, par téléphone ou par mail. Pour la catégorie « élèves et classes du secondaires », les organisateurs préviendront les enseignants encadrants.

## Article 10 :

La remise des prix aura lieu lors de la nuit de l'antimatière le **1 avril 2019 à Paris** ou en province dans un site participant en direct à cet événement.

## Article 11 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement ou d'annuler le concours ainsi que le droit de ne pas publier les œuvres lauréates si la participation ou la qualité des textes et graphismes étaient insuffisantes.

## Article 12 :

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les informations nominatives des participants au concours selon les modalités prévues par la loi **78.17 du 6 janvier 1978**.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de notification, de rectification et de radiation des informations le concernant auprès de SFP « concours de nouvelles/BD Nuit de l'antimatière », 33 rue Croulebarbe 75013 Paris.

### Article 13 :

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury qui seront sans appel.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application et de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée en dernier ressort par les organisateurs dont les décisions sont sans appel.

### Article 14 :

Le présent règlement est déposé auprès de Maître Vigny, huissier de justice à l'adresse 8 rue Albert 1er 45000 Orléans.

### Article 15 :

Le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande. Écrire à SFP « concours de nouvelles/BD Nuit de l'antimatière », 33 rue Croulebarbe 75013 Paris ou envoyer un message à [nuit-antimatiere@sfpnet.fr](mailto:nuit-antimatiere@sfpnet.fr)